

## ACTUALITES DES CCI D'OCCITANIE

Rencontres Photovoltaïque en Aveyron : un vrai succès pour la 1<sup>ère</sup> édition !



Sous l'égide de la Préfecture de l'Aveyron la CCI Aveyron a organisé le 15 janvier 2024 la 1<sup>ère</sup> édition des Rencontres Photovoltaïque dans ses locaux à la Cité de l'Entreprise et de la Formation à Rodez. En présence de M. le Préfet de l'Aveyron, Mme la Sous-Préfète en charge des EnR et du président de la CCI AVEYRON et devant une assemblée de 190 personnes, les interventions se sont enchaînées tout l'après-midi.

Priorité était donnée aux témoignages d'entreprises locales ayant déjà engagé de tels projets, avec notamment les interventions de la Société Porc Montagne, la Maison Gabriel COULET et la Carrosserie ARTIERES qui ont partagé leur retour d'expérience.

S'en sont suivies les interventions d'experts techniques : ENEDIS sur le volet raccordement, la DREAL et le SDIS sur la gestion des risques - notamment l'incendie -, France Assureurs et GreenYellow sur le tiers-financement.

Enfin une dernière table ronde était consacrée à l'Auto-Consommation Collective, ce nouveau modèle économique prometteur pour l'avenir et déjà opérationnel au magasin BIOCOOP Lou Cussou de St Affrique depuis 2018. En effet ce projet a été lauréat d'un AAP national aux côtés d'ENERCOOP et la 1<sup>ère</sup> installation de ce type en Occitanie. Les nombreux temps d'échanges avec l'auditoire ont permis de répondre à toutes les questions sur le photovoltaïque afin d'inciter les chefs d'entreprise à passer à l'action pour d'accélérer leur Transition Energétique.



[Accéder aux présentations](#)

### Fonds Tourisme Durable de l'ADEME : c'est la dernière ligne droite pour en bénéficier !

Le Fonds Tourisme Durable est déployé par l'ADEME pour soutenir financièrement des projets de transition écologique portés par des entreprises du tourisme, en milieu rural. Le réseau des CCI participe à son déploiement dans les territoires. Ce dispositif se termine fin 2024 (sous réserve de disponibilité de l'enveloppe), si vous avez un projet, ne perdez pas de temps et contactez votre conseiller CCI : Marie Stéphane CAZALS – [ms.cazals@gers.cci.fr](mailto:ms.cazals@gers.cci.fr) - 05 62 61 62 25

[Plus d'informations sur le dispositif](#)

### Les CCI Occitanie se mobilisent contre les violences sexistes et sexuelles au travail

Les violences sexistes et sexuelles au travail : tous concernés ! Elles représentent un risque professionnel comme les autres. Dans le cadre du Plan Régional Santé au Travail, les CCI d'Occitanie se mobilisent, aux côtés de la DREETS, du 6 février au 4 avril pour sensibiliser et accompagner les employeurs de toute la région avec l'organisation de 13 matinales d'information dans tous les départements : le VSST Tour.

- Jeudi 29/02 - Toulouse CCI Toulouse salle Doumerg
- Mardi 5/03 - Foix PURPLE Campus St-Paul-de-Jarrat
- Mardi 12/03 - Albi CCI Albi
- Jeudi 14/03 - Montauban CCI Montauban
- Vendredi 15/03 - Cambes-Figeac CCI Cambes-Figeac
- Jeudi 21/03 - Perpignan CCI Perpignan
- Vendredi 22/03 - Carcassonne CCI Aude Carcassonne
- Jeudi 28/03 - Montpellier CCI Montpellier
- Vendredi 29/03 - Nîmes CCI Nîmes
- Mardi 02/04 - Mende CCI Mende
- Jeudi 04/04 - Rodez CCI Aveyron

[En savoir plus](#)

#### Légende des pictogrammes thématiques



Environnement



Energie



Sécurité



Qualité



Développement Durable

## ACTUALITES REGIONALES



### À Millau, le maroquinier Voilensac offre une autre idée du recyclage

Depuis plusieurs années Michaël LADET dans l'Aveyron développe son activité en exploitant des ressources issues du nautisme : il recycle des voiles de bateau pour en faire des sacs, objets déco...

[En savoir plus](#)

### Dans le Gers, Cyclelab inaugure sa Vélo Factory, usine d'assemblage de deux-roues

À L'Isle Jourdain, la nouvelle usine d'assemblage de deux-roues, Vélo Factory, fonctionne depuis novembre. Inaugurée le 19 janvier 2024, cette filiale du groupe gersois Cyclelab devrait à terme assembler 15 000 vélos par an et employer une vingtaine de personnes.

[En savoir plus](#)

### Avec Ubéton, le secteur de la construction tient son « Tinder » anti-gaspi

Lancée dans le Gers en juillet 2022 par Olivier Billa, la plateforme web Ubéton permet de mettre en relation les centrales à béton avec des artisans et des particuliers, grâce à un algorithme de « matching ». Objectif ? Valoriser les surplus de livraison de béton frais.

[En savoir plus](#)

### À Toulouse, la baisse de la pollution atmosphérique sauve des vies

Atmo, agence régionale agréée chargée de la surveillance de la qualité de l'air, a organisé les troisièmes rencontres nationales Air-Santé les 6 et 7 février. Un rendez-vous qui tombe quelques jours après un point sur les morts et les maladies évitées grâce à la baisse de la pollution atmosphérique entre 2009 et 2019 sur Toulouse et ses environs.

[En savoir plus](#)

### Occitanie : les entreprises investissent pour l'environnement

En 2021, en Occitanie 121,6 M€ d'études et d'investissement et 108,3 M€ de dépenses courantes ont été engagées par le secteur industriel pour protéger l'environnement. Sur le territoire national, la part des études et investissements a totalisé un effort de 2,228 Md€. Les investissements représentent 82,9 % des dépenses engagées, soit 1,847 Md€.

[En savoir plus](#)

### Appel à projets économies et efficacité de l'eau

L'agence de l'eau Adour-Garonne lance un appel à projets visant à accompagner les porteurs de projet dans leur réflexion prospective d'adaptation au changement climatique et à encourager les économies d'eau dans l'agriculture, l'industrie et les collectivités. Du 10 mai 2023 au 30 août 2024 pour une enveloppe de 20 M€.

[En savoir plus](#)



### Subvention France Nation Verte : ne tardez pas à candidater !

Porté par BPI France ce nouveau dispositif d'aide vise à accompagner financièrement les TPE/PME et ETI qui souhaitent accélérer leurs Transitions Ecologique et Energétique. Cette subvention incitative est une aide à l'investissement matériel et immatériel à destination des entreprises ayant déjà amorcé une démarche d'amélioration dans ces domaines et souhaitant engager un plan d'actions sous 18 mois.

En Occitanie l'enveloppe financière est encore disponible dans plusieurs départements, ne tardez pas !

Pour vérifier l'éligibilité de votre projet à ce dispositif contactez Maxime DESCUYTENEER, votre conseillère énergie CCI Gers.

[En savoir plus](#)

### SIREA optimise la production solaire grâce aux batteries de seconde vie

La commune de Saliès, située dans le département du Tarn, s'est démarquée en 2022 par une approche innovante dans sa transition énergétique. Pour ses 850 habitants, la municipalité a fait le choix de déployer une centrale photovoltaïque sur ses bâtiments municipaux, et de stocker le surplus de production solaire à l'aide de batteries de seconde vie. L'objectif : optimiser la production et l'utilisation de l'énergie photovoltaïque pour réduire davantage la facture énergétique de la commune.

[En savoir plus](#)

### En Aveyron, La Poste expérimente l'autoconsommation photovoltaïque solaire avec don du surplus

La plateforme courrier d'Onet-le-Château/Rodez, alimente depuis un peu plus d'un an son site en énergie propre et la partage à un bailleur social situé à proximité, grâce à la mise en place d'une centrale photovoltaïque sur sa toiture. Un geste philanthropique qui permet de baisser les charges des locataires !

[En savoir plus](#)

### Transition énergétique : en Occitanie, Enedis multiplie les investissements

Le gestionnaire du réseau public de distribution de l'électricité investit 480 M€ par an en Occitanie. Une somme qui ne devrait faire qu'augmenter pour tenir les objectifs du schéma régional de raccordement au réseau des énergies renouvelables et au vu du développement des usages de l'électricité.

[En savoir plus](#)

### L'hydrogène renouvelable arrive à l'aéroport de Toulouse-Blagnac

La 1<sup>ère</sup> station d'Europe de production et distribution d'hydrogène vert en zone aéroportuaire a été inaugurée en décembre dernier. Véritable solution d'envergure, le site pourra alimenter jusqu'à 200 véhicules utilitaires légers ou une vingtaine de bus par jour pour transporter les voyageurs et salariés de l'aéroport Toulouse-Blagnac.

[En savoir plus](#)

### Le pôle DERBI retrouve sa labellisation

*En savoir plus*

**L'AREC et DEV'ENR s'associent pour proposer des installations PV sur les bassins de rétention**

La création de la société Soleil d'O est le résultat d'une association entre l'Agence régionale de l'énergie et du climat d'Occitanie, et Dev'EnR, producteur d'énergies renouvelables.

L'objectif de Soleil : proposer une solution clé en main de développement de panneaux photovoltaïques ancrés sur les bassins de rétention sur l'ensemble du territoire. Elle offrira la possibilité aux collectivités et aux entreprises de disposer de centrales solaires photovoltaïques co-financées à 100% par l'AREC et Dev'EnR.

*En savoir plus*

**L'AREC signe un partenariat avec GreenYellow pour accélérer la décarbonation des entreprises industrielles et tertiaires**

À l'occasion d'Energiaïa, Stéphane Péré, Directeur Général de l'AREC, l'Agence Régionale de l'Énergie et du Climat, et Romain Butte, Directeur Général de GreenYellow France, ont signé jeudi 14 décembre dernier, un contrat de partenariat pour diversifier l'offre du dispositif FITEEO et proposer du tiers-financement sur des dispositifs de contrat de performance énergétique.

*En savoir plus*

**ANYOS déploie MicroSERVER pour assurer la continuité de service de ses bornes de recharge électrique**

Fondée en 2019 par Paul Malbert, Nicolas Vermorel et Aurélien Michel-Vioux, ANYOS se spécialise dans la fabrication de bornes de recharge pour véhicules électriques. L'entreprise toulousaine a décidé de collaborer avec Sirea pour accélérer le déploiement des bornes de recharge pour véhicules électriques tout en résolvant les problèmes de continuité de service.

*En savoir plus*



**Subventions prévention TPE : ouverture des aides CARSAT 2024**

Pour aider les chefs d'entreprises de moins de 50 salariés à prévenir les risques liés à leur activité, la Carsat Midi-Pyrénées propose des subventions pour l'achat d'équipements ou le financement de formations en prévention.

5 types d'aides sont désormais disponibles :

- Subventions Prévention : RPS Accompagnement et Top BTP
- Subventions pour Prévenir les Risques Chimiques : Amiante, Captage de fumées de diesel ou de soudage, captage peinture en menuiserie, et risque chimique équipement
- Locaux + sûrs
- Silence +
- Et pour les indépendants : Prévention métiers du bâtiment indépendants

Il est également possible de s'engager sur un Contrat de prévention TPE, pour les entreprises qui envisagent un investissement global en prévention et ne se retrouvent pas dans les propositions précédentes.

*En savoir plus*

**Le Plan Régional Santé-Environnement 4 Occitanie officiellement signé**

Le PRSE 4 Occitanie - 2023-2028 a été officiellement signé fin décembre 2023 par la Présidente du Conseil Régional, le Directeur Général de l'ARS et le Préfet de Région.

*En savoir plus*

**Premier appel à projets du PRSE 4 Occitanie**

Cet AAP doté d'une enveloppe de 800 000 €, vient d'être publié conjointement par l'ARS, l'Ademe, la DREAL et la DRAAF pour soutenir les projets en santé-environnement dans les territoires pour la période 2024-2026. Les projets doivent être en lien avec les 10 objectifs et 28 mesures du PRSE 4. Ils devront s'attacher à prendre en compte au maximum les 4 enjeux transversaux du plan :

- une seule santé
- la résilience au changement climatique
- la territorialisation /participation citoyenne
- la lutte contre les inégalités sociales et environnementales de santé

Une attention particulière sera portée sur les projets innovants et pilotes en matière d'urbanisme favorable à la santé, sur les projets relatifs à une meilleure prise en compte de la qualité de l'air ainsi que sur les projets qui visent l'appropriation par les citoyens des enjeux liés à une alimentation favorable à la santé.

Dépôt des dossiers au plus tard le 22 mars 2024 sur la [plate-forme "démarches simplifiées"](#)

### **Violences sexistes et sexuelles au travail - PRST**

Suis-je concerné par les violences sexistes et sexuelles au travail ? Quels accompagnements pour ce risque professionnel à part entière ? Les partenaires du [Plan régional santé travail en Occitanie](#) ont apporté des réponses lors du webinaire sécurité du 23/01, préalable à des actions de sensibilisation d'une demi-journée, à destination des entreprises, qui auront lieu au sein des CCI de l'ensemble des départements de la région Occitanie.

[En savoir plus](#)

### **« Non, mais c'est quoi ce travail !!? », une campagne de communication inédite**

Plus de 60 000 accidents du travail, avec arrêt, ont lieu chaque année en Occitanie ! Il faut repenser la prévention des risques professionnels.

« Non, mais c'est quoi ce travail !!? » est une campagne de communication inédite, portée par tous les acteurs du plan régional santé travail Occitanie : DREETS, acteurs de la prévention, partenaires sociaux... Bienveillante, à la tonalité positive, elle s'appuie sur la démarche de prévention.

Pour sensibiliser les salariés, pour échanger avec eux dans la sphère du travail, les supports de la campagne « Non mais c'est quoi ce travail !! ? » sont téléchargeables gratuitement par les employeurs sur le site du PRST Occitanie.

[En savoir plus](#)



### **La RSE, nouvelle priorité des acteurs du BTP en Haute-Garonne**

Après la lutte contre le travail illégal, la Fédération du BTP 31 se soucie de la responsabilité sociétale des entreprises et lance la charte Ethibat RSE, déjà adoptée par 200 entreprises.

[En savoir plus](#)

### **Appel à candidatures « Solutions innovantes pour des bâtiments à énergie positive et bas carbone »**

Dans le cadre de son projet « Ecopôle du Rivel », la communauté d'agglomération du SICOVAL (Sud-Est Toulousain) souhaite accueillir des artisans, PME et PMI des secteurs de l'écoconstruction, de l'énergie, de la santé, de l'alimentation et les agrochaines et agro industries. Ce projet a pour vocation de devenir un démonstrateur de la ville de demain et le premier parc d'activités à énergie positive bas carbone d'Occitanie.

Dans cette optique, le Sicoval et Nobatek/Inef4 lancent un Appel à Solutions Innovantes pour des bâtiments à énergie positive et bas carbone.

Les solutions innovantes attendues doivent concerner une des 3 catégories suivantes :

- matériaux de construction à faible impact carbone,
- systèmes constructifs innovants,
- équipements techniques : production d'énergies renouvelables, récupération d'énergie, CVC, outils de pilotage du bâtiment, autres équipements.

Les solutions seront proposées à l'ensemble des porteurs de projets candidats pour une implantation sur l'Ecoparc du Rivel, mais seront également valorisées à l'échelle locale et nationale.

Vous avez jusqu'au 31 mars 2024 pour répondre à l'appel.

[Voir le formulaire de candidature](#)



### **Se challenger pour progresser autrement avec l'EFQM : comment être accompagné dans ses premiers pas ?**

Gagner en performance, c'est le leitmotiv de beaucoup d'entreprises pour assurer leur pérennité dans un environnement de plus en plus concurrentiel. Dans cette démarche d'amélioration continue, se comparer aux meilleures pratiques constitue un exercice efficace mais pas toujours facile à réaliser !

Afin de faciliter la candidature des entreprises à ces Prix Qualité, l'AFQP Occitanie et l'ESQESE (École Supérieure pour la Qualité, l'Environnement et la Sécurité en Entreprise) ont développé un partenariat vous permettant de bénéficier de l'appui d'étudiants en Master 2 Manager QSE.

[En savoir plus](#)

## **EN BREF**



### **Transition écologique : ce qui change au 1<sup>er</sup> janvier 2024**

[+ d'infos](#)

**France Nation Verte : lancement d'un fonds d'investissements numérique et données pour la planification écologique**

[+ d'infos](#)

**Dossier ADEME : La sobriété n'est pas qu'une question énergétique**

[+ d'infos](#)

**Déchets alimentaires : à quoi va servir le nouveau tri à la source ?**

[+ d'infos](#)

**Déclaration 2024 du réemploi des emballages professionnels**

[+ d'infos](#)

**ID Verre, le (ré) emploi solidaire : une initiative écologique, économique et inclusive**

[+ d'infos](#)

**Changement climatique : les 81 propositions de députés pour adapter la politique de l'eau**

[+ d'infos](#)

**Comment les actions de sensibilisation écologique affectent les entreprises**

[+ d'infos](#)

**Baromètre 2023 sur l'attitude des Français à l'égard de la qualité de l'air et de l'énergie**

[+ d'infos](#)



**Fiscalité des énergies : le guide 2024 du Ministère est sorti**

[+ d'infos](#)

**!!** Si vous étiez éligible à un **taux réduit de CSPE** avant la crise énergétique (entreprise industrielle électro-intensive) vous devez le vérifier à nouveau et dans l'affirmative en informer votre fournisseur d'électricité pour bénéficier du nouveau taux réduit de l'accise sur l'électricité (fin des aides « crise énergétique » = rétablissement du taux plein)  
> Pour en savoir plus contactez *Maxime DESCHUYTERNEER*, votre conseillère énergie CCI Gers.

**La facture d'électricité augmentera le 1<sup>er</sup> février entre 8,6% et 9,8%**

[+ d'infos](#)

**Publication des nouveaux tarifs de rachat pour les installations PV**

[+ d'infos](#)

**La plus grande centrale solaire thermique de France inaugurée par Newheat et Lactalis à Verdun**

[+ d'infos](#)

**Connaissez-vous la 1<sup>ère</sup> énergie renouvelable en France ?**

[+ d'infos](#)

**L'hydrogène ça avance, et les chiffres clefs de la filière le prouvent**

[+ d'infos](#)

**« L'hydrogène n'a d'intérêt que si l'on fait des efforts de sobriété » (ADEME)**

[+ d'infos](#)

**Consultation sur la nouvelle stratégie française pour le déploiement de l'hydrogène décarboné**

[+ d'infos](#)

**La facture de la décarbonation de l'industrie française évaluée entre 50 et 70 milliards d'euros**

[+ d'infos](#)

**ISO 50 001 : Demander la prime PRO-SMEn**

[+ d'infos](#)

**Nouvelle version du guide RE2020**

[+ d'infos](#)

**Bâtiments performants : comment bien utiliser la mallette pédagogique « REX BP » ?**

[+ d'infos](#)



**Machines, dossier de l'INRS faisant suite à la parution du nouveau règlement européen (2023/1230/UE)**

[+ d'infos](#)

**Prévention des postures sédentaires au travail : des outils pour lutter contre un risque mal connu**

[+ d'infos](#)

**Aide-mémoire de l'INRS : Prévention du risque chimique sur les lieux de travail**

[+ d'infos](#)

**Parution du numéro du 4ème trimestre 2023 de Hygiène & Sécurité du Travail**

[+ d'infos](#)

**Présentation du bulletin d'actualité juridique de décembre 2023 : Sélection INRS d'actualités juridiques**

[+ d'infos](#)

**Quelles sont les mesures à mettre en œuvre au travail en cas de vagues de froid ?**

[+ d'infos](#)

**Travail & Sécurité : numéro de janvier 2024 : le recyclage du plastique**

[+ d'infos](#)

**BTP : un site internet de l'OPPBTP dédié aux maîtres d'ouvrage et maîtres d'œuvre**

[+ d'infos](#)

**Cybersécurité et machines : un questionnaire de l'INRS sur les pratiques des entreprises**

[+ d'infos](#)



**Numérique responsable : ayez le réflexe IMPACT CO2 pour mesurer vos émissions**

[+ d'infos](#)



**La non-qualité dans l'industrie, une mine d'or à exploiter**

[+ d'infos](#)

**BAO, le bon tuyau made in AFNOR pour trouver un expert des normes**

[+ d'infos](#)

**Les nouveaux labellisés Qualité Tourisme Occitanie Sud de France**

[+ d'infos](#)

**Venez rédiger la nouvelle ISO 9001 version 2026**

[+ d'infos](#)

**QUALIOPI pour les organismes de formation nouvelle version 9**

[+ d'infos](#)

## AGENDA

### > Evénements du mois

#### Mercredi 21 février

Réglementations sur l'éco-conception : Quoi de neuf en 2024

Dans le cadre du programme régional [OcciMore](#)

Webinaire – 13h30 à 14h30

[Inscriptions en ligne](#)



#### Mardi 27 février

Webinaire « Actualités énergie : réforme du marché de l'électricité + dispositifs d'aide factures 2024 »

En ligne - 11h à 12h - Présenté par EDF

Plus d'informations auprès d'Elodie NAYRAL : (05 65 77 77 55 - [e.navral@aveyron.cci.fr](mailto:e.navral@aveyron.cci.fr))

[Inscriptions en ligne](#)

### >> A venir



#### Lundi 4 mars

Conférence « la RSE, mettez en lumière vos pratiques vertueuses »

CCI du Gers - 14h à 16h

[Plus d'informations](#)



#### Mercredi 6 mars

Webinaire « Bruit et bien-être des collaborateurs en entreprise : impacts et bonnes pratiques concrètes »

En ligne - 11h à 11h50

[Plus d'informations](#)



#### Jeudi 7 mars

Webinaire de présentation du dispositif Européen « Innovation Fund »

Financement des technologies innovantes Bas Carbone

En ligne - 11h à 12h

[Plus d'informations](#)



#### Lundi 11 mars

Masterclass « Je réduis mes déchets et ma consommation d'énergie/d'eau »

CCI du Gers - 9h à 12h

[Plus d'informations](#)



#### Lundi 11 mars

Atelier OiRA : rédaction du Document Unique de 9h à 12h dans les locaux de CCI Formation GERS

[Plus d'informations](#)



#### Lundi 18 mars

Atelier Multimétiers « Rédigez votre Document Unique avec OiRA »

CCI site de Rodez - 14h-17h

[Plus d'informations](#)



#### Vendredi 22 mars

Matinale technique « Réemploi et bâtiment »

Co-organisé DBC-DREAL, AQC et la SMABTP

Montpellier - 9h à 12h30

[Inscriptions en ligne](#)



#### Mercredi 3 & jeudi 4 avril

Le grand défi écologique

Biennale de l'ADEME

Carré des docks - Le Havre

[Plus d'informations](#)



#### Jeudi 4 avril

Rencontre Violences Sexuelles et Sexistes au Travail : Quels accompagnements pour ce risque professionnel ?

CCI site de Rodez - 9h-12h

[Plus d'informations](#)



#### Jeudi 23 mai

Webinaire Risque routier professionnel

Co-organisé DREETS – CCI Occitanie et CCI Aveyron

14h30-16h

[Plus d'informations](#)

**Mardi 23 avril****Journée régionale du dialogue social & transition écologique en Occitanie**

Co-organisé DREETS, ARACT et la Région Occitanie  
Narbonne - 9h30 à 17h

[Plus d'informations](#)

**Jeudi 6 juin****Atelier Risque routier professionnel**

CCI site de Rodez – 14h-17h

[Plus d'informations](#)

**Jeudi 20 juin****Rencontre Actualités réglementaires en environnement industriel**

CCI site de Rodez - 10h-12h

[Plus d'informations](#)

**Jeudi 20 juin****8<sup>ème</sup> Colloque Déchets en Occitanie**

Co-organisation : CCI Toulouse / ORDECO

Palais Consulaire (Toulouse) - Journée

**Jeudi 21 novembre****Atelier Évaluez vos risques chimiques avec Seirich**

CCI Site de Rodez – 14h-17h

[Plus d'informations](#)

**Lundi 14 octobre****Atelier Multimétiers « Rédigez votre Document Unique avec OiRA »**

CCI site de Rodez -14h-17h

[Plus d'informations](#)

## VEILLE REGLEMENTAIRE

### > Zoom du mois

#### **Décret n° 2023-1180 du 13 décembre 2023 fixant la liste, les modalités de délivrance et les critères des labels mentionnés à l'article L. 131-1-2 du code des assurances**

Le décret fixe la liste, les modalités de délivrance et les critères des labels reconnus par l'Etat au titre du financement de la transition énergétique et écologique ou de l'investissement socialement responsable prévu à l'article 32 de la loi du 23 octobre 2023 relative à l'industrie verte (cf. Lettre QSE-DD n°162 - Novembre 2023) modifiant l'article [L. 131-1-2 du code des assurances](#).

Ces labels répondent à un référentiel (cahier des charges) défini par décret qui détaille les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) à respecter pour l'obtention de ces labels.

Pour le **label ISR actuel**, les principaux critères sont une élimination des 20 % plus mauvaises valeurs d'un univers d'investissement, ainsi que des obligations en matière d'engagement.

Pour le **label Greenfin**, il s'agit d'un pourcentage minimal d'investissement dans des secteurs durables (énergie, bâtiment, gestion des déchets, industrie...) et des exclusions (charbon, gaz, nucléaire).

Les labels, propriété de l'Etat, sont attribués par des organismes désignés par le ministère (pour ISR : EY, Deloitte et AFNOR), qui évaluent la conformité des fonds candidats au référentiel.

A ce jour, la liste des labels reconnus ne change pas (ISR et Greenfin). Ces deux labels sont actuellement en cours de révision, en s'appuyant sur leur propre modèle de gouvernance. Des labels supplémentaires (ou des déclinaisons) pourront également être reconnus.

[Consulter le décret ...](#)

#### **Arrêté du 14 décembre 2023 relatif aux conditions de production et d'utilisation des eaux usées traitées pour l'arrosage d'espaces verts**

##### *Objectif*

L'arrêté vise à définir les conditions de production et d'utilisation des eaux usées traitées pour l'arrosage d'espaces verts afin de protéger la santé publique et l'environnement.

##### *Points clés*

- Eaux usées autorisées : Seules les eaux usées ayant subi un traitement adéquat peuvent être utilisées.
- Procédure d'autorisation : le pétitionnaire devra démontrer aux autorités compétentes, au terme d'une démarche d'évaluation et de gestion des risques, que la qualité des eaux usées traitées est compatible avec les usages souhaités et que les prescriptions proposées sont suffisantes pour maîtriser les risques identifiés (4 mois d'instruction et autorisation valable 5 ans).
- Qualité des eaux : Les eaux usées doivent respecter des exigences de qualité microbiologique et physico-chimique définies dans l'annexe I de l'arrêté.
- Interdictions - L'utilisation d'eaux usées traitées est interdite sur :
  - Terrains saturés en eau
  - Périmètres de protection rapprochée de captage d'eau potable
  - Espaces verts accessibles au public sans restriction
  - Cultures maraîchères et cultures fruitières dont les parties comestibles sont en contact direct avec le sol
- Prescriptions techniques - L'arrêté fixe des prescriptions techniques pour :
  - Le traitement des eaux usées
  - Le stockage
  - La distribution
  - L'utilisation
- Surveillance et suivi : Le responsable de l'installation doit mettre en place un programme de surveillance et de suivi de la qualité des eaux usées et du respect des prescriptions.
- Information du public : Le responsable de l'installation doit informer le public de l'utilisation d'eaux usées traitées.

[Consulter l'arrêté ...](#)

### **Arrêté du 19 décembre 2023 portant application de l'article L. 171-4 du code de la construction et de l'habitation, fixant la proportion de la toiture du bâtiment couverte par un système de végétalisation ou de production d'énergies renouvelables, et précisant les conditions économiquement acceptables liées à l'installation de ces systèmes**

L'arrêté a pour objet la fixation des **exigences concernant la proportion de la toiture** du bâtiment à couvrir par un système de végétalisation ou de production d'énergies renouvelables (par exemple le solaire photovoltaïque, le solaire thermique, etc.) tel que prévu à l'article [L. 171-4 du code de la construction et de l'habitation](#), pour les bâtiments neufs, les rénovations lourdes et les extensions de bâtiments :

- 30% à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2024
- 40% à partir du 1<sup>er</sup> juillet 2026
- 50% à partir du 1<sup>er</sup> juillet 2027

L'arrêté précise également les **conditions économiquement acceptables** dans lesquelles un système de végétalisation ou de production d'énergies renouvelables en toiture doit être installé : il s'appuie pour cela sur les articles [R. 171-36](#) et [R. 171-37](#) du code de la construction et de l'habitation, qui définissent notamment les coûts à prendre en compte dans le calcul de l'exonération en cas de surcoûts.

Les **conditions d'exemptions** et les **critères d'acceptabilité économique** sont précisés dans le texte.

[Consulter l'arrêté ...](#)

### **Arrêté du 21 décembre 2023 modifiant l'arrêté du 24 novembre 2014 relatif aux modalités d'application de l'audit énergétique prévu par le chapitre III du titre III du livre II du code de l'énergie**

*En application de l'article [L. 233-1 du Code de l'énergie](#) les grandes entreprises réalisent, tous les quatre ans, un audit énergétique de leurs activités. Le présent arrêté actualise la méthodologie de cet audit énergétique et des critères de la reconnaissance de compétence des auditeurs.*

Les points clés sont les suivants :

- Application de la norme [NF EN 16247-1:2022](#) : L'audit énergétique doit désormais être réalisé suivant les exigences générales de cette norme.
- Niveau d'audit pour les procédés industriels : Le niveau d'audit pour les procédés industriels est désormais fixé au niveau 2 de l'annexe B de la norme NF EN 16247-1:2022.

- Usages à prendre en compte : Les usages à prendre en compte pour l'audit énergétique des procédés industriels sont ceux représentant plus de 10% des consommations énergétiques pour chaque site.
- Objectifs de l'audit : L'audit énergétique des procédés industriels vise à caractériser la consommation énergétique et les niveaux de température des différents procédés afin d'évaluer les gains d'efficacité énergétique et les opportunités de recours aux énergies renouvelables et de récupération.
- Contenu du rapport d'audit : Le rapport d'audit doit désormais comporter une synthèse des résultats et des recommandations.

[Consulter l'arrêté ...](#)

### **Décret n° 2023-1271 du 27 décembre 2023 relatif au chargeur universel**

*Ce décret transpose en droit français la directive (UE) 2022/2380 du 23 novembre 2022 relative à l'harmonisation des législations des Etats membres sur le chargeur universel. Il fixe les obligations des opérateurs économiques, notamment les fabricants, importateurs et distributeurs, en matière de chargeurs universels.*

#### *Objectifs*

L'objectif de ce décret est de réduire les déchets électroniques causés par la prolifération des chargeurs incompatibles. En effet, les consommateurs doivent souvent acheter un nouveau chargeur lorsqu'ils achètent un nouvel appareil électronique, ce qui entraîne la production de déchets électroniques inutiles. Ce décret devrait permettre de réduire de 100 millions de tonnes les déchets électroniques générés chaque année dans l'Union européenne.

#### *Les obligations des fabricants*

Les fabricants d'équipements radioélectriques doivent mettre sur le marché des équipements compatibles avec le chargeur universel, à savoir un connecteur USB Type-C. Ils doivent également fournir des informations sur le chargeur universel, notamment sa puissance, sa tension et son courant.

#### *Les obligations des importateurs et distributeurs*

Les importateurs et distributeurs ne doivent mettre sur le marché que des équipements compatibles avec le chargeur universel. Ils doivent également vérifier que les informations fournies par le fabricant sur le chargeur universel sont correctes.

#### *Entrée en vigueur*

Le décret entrera en vigueur le 28 décembre 2024 pour les téléphones portables ; tablettes ; liseuses ; appareils photo numériques ; casques audio ; consoles de jeux vidéo portables ; enceintes portables ; claviers ; souris ; montres connectées et écouteurs sans fil. Pour les ordinateurs portables le décret entrera en vigueur le 26 avril 2026.

[Consulter le décret ...](#)

### **Loi n° 2023-1322 du 29 décembre 2023 de finances pour 2024**

*Le budget de 2024 traduit la hausse inédite des moyens qui sont consacrés à la planification écologique, hausse de 7 milliards d'euros de crédits de paiement, qui correspondent à 10 milliards d'euros d'engagement.*

En effet, parmi l'ensemble des dépenses budgétaires et fiscales du budget de l'État (569,7 Md€), 39,7 Md€ sont considérées comme ayant un impact favorable à l'environnement (38,6 Md€ hors plan de relance), 3,1 Md€ un impact mixte et 13,1 Md€ un impact défavorable. Les dépenses vertes et mixtes sont donc largement supérieures aux recettes environnementales affectées au budget de l'État, qui s'élèveront à 26,4 Md€ en 2024.

#### *Bâtiments*

0,8 Md€ de crédits de paiement et 2,1 Md€ d'engagement supplémentaires seront consacrés à la rénovation énergétique des bâtiments, publics et privés. Au total, près de 5 Md€ d'engagement sont prévus en 2024 pour accompagner les Français dans la rénovation de leurs logements, et 0,7 Md€ pour la rénovation des bâtiments de l'État.

#### *Transports*

La décarbonation des mobilités est également une priorité de la planification écologique. + 1,4 Md€ de crédits de paiements et + 1,6 Md€ d'engagements supplémentaires seront ainsi mobilisés pour financer le plan d'avenir des transports présenté par la Première ministre le 24 février 2023. Au total, ce sont 9,3 Md€ qui seront engagés en 2024 dans le secteur des transports, notamment pour le développement du réseau ferroviaire et le verdissement des flottes de véhicules (voitures, poids-lourds, vélos, bornes de recharge).

#### *Ressources naturelles*

Des crédits supplémentaires seront alloués à la préservation des ressources naturelles avec une hausse de +1,2 Md€ des crédits de paiements et de +2,1 Md€ des engagements. Cette hausse concernera la protection de la biodiversité, dans le cadre de la stratégie nationale biodiversité ; l'accompagnement de la transition de l'agriculture avec notamment le déploiement d'alternatives aux produits phytopharmaceutiques (« Plan Ecophyto 2030 ») et le soutien aux diagnostics carbone ; la protection des forêts ; l'amélioration de la gestion quantitative et qualitative de l'eau avec le « plan eau » déployé par les Agences de l'eau.

#### *Énergie*

La transition énergétique bénéficiera également de moyens supplémentaires, avec une augmentation de + 1,1 Md€ des crédits de paiements et de + 1,8 Md€ des engagements, pour financer notamment le soutien à l'injection de biométhane et la transition énergétique dans les territoires ultra-marins.

#### *Compétitivité verte*

+ 1,7 Md€ de crédits de paiements + 1,8 Md€ d'engagements supplémentaires seront consacrés à la compétitivité verte, dont + 1,5 Md€ d'investissements verts dans le cadre de France 2030 et + 0,3 Md€ de hausse des engagements de l'agence de la transition écologique (ADEME) pour financer notamment le fonds chaleur (qui atteint un niveau total de 0,8 Md€ en 2024).

#### *Collectivités*

Les collectivités territoriales bénéficieront aussi de crédits supplémentaires (+ 0,8 Md€) afin de disposer de moyens d'agir en faveur de la transition écologique. Le fonds vert sera porté à 1,1 Md€ de crédits de paiement soit une hausse de + 0,6 Md€, et le montant des engagements atteindra 2,5 Md€. Des objectifs de verdissement seront également fixés aux dotations de soutien à l'investissement local : par exemple en 2024, 20% de la dotation d'équipement des territoires ruraux (0,2 Md€, sur un montant total de 0,9 Md€) devront être consacrés à des projets favorables à l'environnement. Ces moyens supplémentaires permettront notamment de financer des rénovations de bâtiments locaux, de moderniser l'éclairage public, ou encore de prévenir les inondations.

[Consulter la loi ...](#)

## >> Dernières publications

*Période du 17/11/2023 au 31/12/2023*

### ICPE - Installations Classées pour la Protection de l'Environnement

- [Décret 2023-1259 du 26/12/2023](#) (JO n°0299 du 27/12/2023) Précision sur les critères de définition des friches industrielles
- [Arrêté TREP2330783A du 22/12/2023](#) (JO n°0300 du 28/12/2023) Modification de l'arrêté ministériel du 4 octobre 2010 relatif à la prévention des risques accidentels au sein des installations classées pour la protection de l'environnement soumises à autorisation
- [Décision Communautaire 2023/2749 du 11/12/2023](#) (JOUE du 18/12/2023) Conclusions de la Commission européenne sur les meilleures techniques disponibles (MTD) pour les abattoirs et les industries de transformation des sous-produits animaux et/ou des coproduits alimentaires
- [Ordonnance n° 2023-1142 du 06/12/2023](#) (JO n°0283 du 07/12/2023) Publication et certification d'informations en matière de durabilité, obligations environnementales, sociales et de gouvernement d'entreprise des sociétés commerciales
- [Décret 2023-1103 du 27/11/2023](#) (JO n°0276 du 29/11/2023) Notification des recours en matière d'autorisations environnementales
- [Arrêté NOR : TRER2328389A du 22/11/2023](#) (JO n°0278 du 01/12/2023) Transposition de la directive 2023/544 du 16 décembre 2022 modifiant la directive 2000/53/CE en ce qui concerne les exemptions relatives à l'utilisation de plomb dans les alliages d'aluminium destinés à l'usinage, dans les alliages de cuivre et dans certaines batteries

## Déchets - Sites et sols pollués

- [Arrêté NOR : TREP2330782A du 22/12/2023](#) (JO n°0300 du 28/12/2023) Prescriptions générales applicables à certaines installations de gestion des déchets en matière de lutte contre les incendies
- [Arrêté NOR : TREP2330762A du 22/12/2023](#) (JO n°0301 du 29/12/2023) Prescriptions générales applicables à certaines installations de gestion de déchets en matière de lutte contre les incendies
- [Arrêté NOR : TREP2334271A du 21/12/2023](#) (JO n°0298 du 24/12/2023) Agrément d'un système individuel de la filière des déchets d'équipements électriques et électroniques ménagers
- [Arrêté NOR : TREP2322632A du 07/12/2023](#) (JO n°0286 du 10/12/2023) Cahier des charges des éco-organismes et systèmes individuels de la filière à responsabilité élargie des producteurs des emballages ménagers, des imprimés papiers et des papiers à usage graphique
- [Décision Communautaire 2023/2726 du 06/12/2023](#) (JOUE du 07/12/2023) Liste européenne des installations de recyclage de navires
- [Arrêté NOR : TREP2322014A du 06/12/2023](#) (JO n°0283 du 07/12/2023) Cahiers des charges des éco-organismes et systèmes individuels de la filière à responsabilité élargie du producteur des bateaux de plaisance ou de sport
- [Avis TREP2332989V du 06/12/2023](#) (BOMEDD du 09/12/2023) Solutions techniques applicables pour la mise en place du tri à la source des biodéchets dans le cadre du service public de gestion des déchets
- [Recommandation 2023/2585 du 06/10/2023](#) (JOUE du 20/11/2023) Amélioration du taux de retour des téléphones portables, tablettes et ordinateurs portables usagés et hors d'usage

## Eau

- [Arrêté NOR : TREL2333903A du 19/12/2023](#) (JO n°0300 du 28/12/2023) Liste des substances définies à l'article L. 213-10-8 du code de l'environnement relatif à la redevance pour pollutions diffuses
- [Arrêté NOR : TREL2314434A du 18/12/2023](#) (JO n°0300 du 28/12/2023) Précision des conditions de production et d'utilisation des eaux usées traitées pour l'irrigation de cultures
- [Arrêté TREL2314429A du 14/12/2023](#) (JO n°0295 du 21/12/2023) Prescriptions applicables à l'utilisation d'eaux usées traitées pour les usages liés à l'arrosage des espaces verts - **cf. Zoom ci-dessus**

## Air & Climat

- [Décret 2023-1407 du 27/12/2023](#) (JO n°0303 du 31/12/2023) Conditions de modulation des péages applicables aux véhicules de transport de marchandises par route et aux véhicules de transport de personnes dont le poids total en charge autorisé est supérieur à 3,5 tonnes tenant compte de leurs émissions de CO2 et de mise en place d'une redevance pour coûts externes liée à la pollution atmosphériques
- [Décision Communautaire 2023/2883 du 15/12/2023](#) (JOUE du 22/12/2023) Publication des quantités de substances réglementées autres que des hydrochlorofluorocarbones pouvant faire l'objet d'utilisations essentielles en laboratoire et à des fins d'analyse, ainsi que les entreprises qui peuvent les utiliser.
- [Décret 2023-1183 du 14/12/2023](#) (JO n°0290 du 15/12/2023) Mise en place d'une aide à la location, pour une durée supérieure ou égale à trois ans, d'une voiture particulière électrique par une personne physique modeste ayant un profil d'actif « gros rouleur », dans le cadre de contrats proposés par des loueurs conventionnés spécifiquement avec l'Etat et l'Agence de services et de paiement à cette fin
- [Arrêté ENER2333856A du 14/12/2023](#) (JO n°0290 du 15/12/2023) Liste des versions de voitures particulières électriques ayant atteint le score environnemental minimal mentionné à l'article D. 251-1 du code de l'énergie, dès lors éligibles au bonus écologique pour les voitures particulières neuves au titre de ce critère
- [Arrêté TRER2334474A du 07/12/2023](#) (JO n°0296 du 22/12/2023) Agrément des laboratoires ou des organismes pour effectuer certains types de prélèvements et d'analyses à l'émission des substances dans l'atmosphère
- [Règlement 2023/2485 du 27/06/2023](#) (JOUE du 21/11/2023) Critères d'examen technique permettant de déterminer à quelles conditions certaines activités économiques peuvent être considérées comme contribuant substantiellement à l'atténuation du changement climatique ou à l'adaptation à celui-ci

## Energie

- [Décret 2023-1421 du 30/12/2023](#) (JO n°0303 du 31/12/2023) Poursuite de l'amortisseur électricité en 2024 pour les consommateurs non domestiques éligibles
- [Décret 2023-1422 du 30/12/2023](#) (JO n°0303 du 31/12/2023) Aide supplémentaire pour les TPE bénéficiaires de l'amortisseur électricité
- [Décret 2023-1365 du 29/12/2023](#) (JO n°0303 du 30/12/2023) Evolutions de la prime de transition énergétique

- [Arrêté NOR : TREL2332041A du 29/12/2023](#) (JO n°0303 du 30/12/2023) Evolutions de la prime de transition énergétique
- [Arrêté NOR : TREL2334067A du 29/12/2023](#) (JO n°0303 du 30/12/2023) Evolutions de la prime de transition énergétique
- [Décret 2023-1271 du 27/12/2023](#) (JO n°0300 du 28/12/2023) Précision des obligations des opérateurs économiques relatives au dispositif de chargement universel et précisions sur le contrôle de l'Agence nationale des fréquences - **cf. Zoom ci-dessus**
- [Arrêté NOR : ENER2331247A du 21/12/2023](#) (JO n°0299 du 27/12/2023) Modalités d'application de l'audit énergétique relatif à la performance énergétique des entreprises - **cf. Zoom ci-dessus**
- [Arrêté NOR : TREL2313126A du 19/12/2023](#) (JO n°0301 du 29/12/2023) Précision des objectifs généraux de performance énergétique et environnementale des bâtiments autres qu'à usage d'habitation - **cf. Zoom ci-dessus**
- [Arrêté NOR : ECOT2334197A du 15/12/2023](#) (JO n°0299 du 27/12/2023) Approbation de la convention-type entre l'Etat et les loueurs de véhicules pour la mise en place de l'aide à la location d'une voiture particulière électrique par des ménages modestes pour une durée supérieure ou égale à trois ans
- [Arrêté PRMI2334065A du 14/12/2023](#) (JO n°0294 du 20/12/2023) Approbation du cahier des charges de l'appel à projets « Développement d'une filière de production française de carburants aéronautiques durables - Soutien aux études d'ingénierie d'avant-projet (FEED) »
- [Arrêté TREL2307517A du 13/12/2023](#) (BOMEDD du 13/12/2023) Annexe à l'arrêté du 28 novembre 2023 relatif aux obligations d'actions de réduction des consommations d'énergie finale dans des bâtiments à usage tertiaire (dont hébergements touristiques de courte durée, activités d'hôtellerie, activités de restauration)
- [Décret 2023-1105 du 28/11/2023](#) (JO n°0276 du 29/11/2023) Extension du bénéfice de l'abattement de tarif d'utilisation des réseaux publics d'électricité (TURPE) aux plateformes industrielles
- [Décret 2023-1106 du 28/11/2023](#) (JO n°0276 du 29/11/2023) Bénéfice de l'abattement du TURPE
- [Arrêté NOR : TREL2307517A du 28/11/2023](#) (JO n°0286 du 10/12/2023) Obligations d'actions de réduction des consommations d'énergie finale dans des bâtiments à usage tertiaire
- [Arrêté ENER2327542A du 08/11/2023](#) (JO n°0266 du 17/11/2023) Modèles de contrat d'achat à tarif réglementé

### Bruit

- [Arrêté NOR : TREL2326231A du 26/12/2023](#) (JO n°0301 du 29/12/2023) Précisions sur le contenu des attestations à fournir à la déclaration d'achèvement des travaux pour certains projets de construction soumis à la réglementation acoustique

### Environnement - Développement Durable - Nature et paysages

- [Décret 2023-1394 du 30/12/2023](#) (JO n°0303 du 31/12/2023) Publication et certification d'informations en matière de durabilité. Obligations environnementales, sociales et de gouvernement d'entreprise des sociétés commerciales
- [Loi 2023-1322 du 29/12/2023](#) (JO n°0303 du 30/12/2023) Hausse inédite de 7 Md€ des dépenses en faveur de la planification écologique inscrite dans la loi de finances pour 2024 - **cf. Zoom ci-dessus**
- [Décret 2023-1409 du 29/12/2023](#) (JO n°0303 du 31/12/2023) Adaptation des dispositions réglementaires du code de l'environnement relatives à l'autorité compétente en matière de police de la publicité
- [Loi 2023-1269 du 27/12/2023](#) (JO n°0300 du 28/12/2023) Services express régionaux métropolitains
- [Décret 2023-1286 du 26/12/2023](#) (JO n°0300 du 28/12/2023) Mise à jour des dispositions relatives aux zones d'aide à finalité régionale et aux zones d'aide à l'investissement des petites et moyennes entreprises pour la période 2022-2027
- [Décret 2023-1180 du 13/12/2023](#) (JO n°0290 du 15/12/2023) Liste, modalités de délivrance et critères des labels reconnus par l'Etat au titre du financement de la transition énergétique et écologique ou de l'investissement socialement responsable (ISR) - **cf. Zoom ci-dessus**
- [Décret 2023-1096 du 27/11/2023](#) (JO n°0275 du 28/11/2023) Evaluation et suivi de l'artificialisation des sols
- [Décret 2023-1097 du 27/11/2023](#) (JO n°0275 du 28/11/2023) Mise en œuvre de la territorialisation des objectifs de gestion économe de l'espace et de lutte contre l'artificialisation des sols
- [Décret 2023-1098 du 27/11/2023](#) (JO n°0275 du 28/11/2023) Composition et modalités de fonctionnement de la commission régionale de conciliation sur l'artificialisation des sols
- [Arrêté PRMI2330313A du 13/11/2023](#) (JO n°0272 du 24/11/2023) Approbation du cahier des charges de l'appel à projets « Démonstrateurs d'IA frugale au service de la transition écologique dans les territoires »
- [Règlement 2023/2772 du 31/07/2023](#) (JOUE du 22/12/2023) Publication des normes d'information en matière de durabilité que les entreprises doivent utiliser pour la publication d'informations en matière de durabilité
- [Règlement 2023/2486 du 27/06/2023](#) (JOUE du 21/11/2023) Critères d'examen technique permettant de déterminer à quelles conditions une activité économique peut être considérée comme contribuant substantiellement à l'utilisation durable et à la protection des ressources aquatiques et marines, à la transition vers une économie circulaire, à la prévention et à la réduction de la pollution, ou à la protection et à la restauration de la biodiversité et des écosystèmes

### Eco-conception - Produits respectueux de l'environnement

- Règlement 2023/2533 du 17/11/2023 (JOUE du 22/11/2023) Exigences d'écoconception applicables aux sèche-linge domestiques à tambour
- Règlement 2023/2534 du 13/07/2023 (JOUE du 22/11/2023) Etiquetage énergétique des sèche-linge domestiques à tambour

### Risques - Sécurité - Santé

- Arrêté NOR : SPRS2330243A du 27/12/2023 (JO n°0301 du 29/12/2023) Tarification des risques d'accidents du travail et de maladies professionnelles pour l'année 2024
- Arrêté NOR : TREL2326232A du 26/12/2023 (JO n°0303 du 31/12/2023) Attestations de respect de la réglementation d'accessibilité dans les bâtiments neufs et existants aux personnes en situation de handicap
- Arrêté NOR : TRER2330734A du 22/12/2023 (JO n°0301 du 29/12/2023) Arrêté du 22 décembre 2023 modifiant l'arrêté du 18 juin 1991 relatif à la mise en place et à l'organisation du contrôle technique des véhicules dont le poids n'excède pas 3,5 tonnes
- Arrêté NOR : TRER2330739A du 22/12/2023 (JO n°0301 du 29/12/2023) Modifications de certaines dispositions concernant le contrôle technique des véhicules lourds
- Arrêté NOR : ARMH2335022A du 18/12/2023 (JO n°0300 du 28/12/2023) Modalités de désignation et attributions du chargé de prévention des risques professionnels
- Arrêté NOR : TREP2328916A du 23/11/2023 (JO n°0280 du 03/12/2023) Modification de l'arrêté du 29 mai 2009 relatif aux transports de marchandises dangereuses par voies terrestres (dit « arrêté TMD »)

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à contacter votre conseiller CCI

**Maxime DESCHUYTENEER**

Conseiller Entreprise DD - Industrie

05 62 61 62 56

[m.deschuyteneer@gers.cci.fr](mailto:m.deschuyteneer@gers.cci.fr)**Sarah MATHIEU**

Conseillère Entreprise SST - Emploi RH

05 62 61 62 17

[s.mathieu@gers.cci.fr](mailto:s.mathieu@gers.cci.fr)Place Jean David  
32004 AUCH Cedex[www.gers.cci.fr](http://www.gers.cci.fr)